

RÉVISION DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA VILLE DE MERCIER

Hypothèses de consultation pour le redécoupage des bassins géographiques des écoles de la ville de Mercier

Document en appui à la consultation officielle



Mise en contexte

L'évolution de la clientèle scolaire des écoles primaires de Mercier et l'agrandissement de l'école Saint-René nous amènent à revoir les bassins géographiques des écoles pour application dès l'année scolaire 2019-2020. Il est de la responsabilité de la Commission scolaire de répartir la clientèle afin de respecter la capacité d'accueil déterminée pour chacune de ses écoles et ainsi assurer une qualité de service.

Une période de préconsultation a permis aux conseils d'établissement concernés de donner leur avis au regard des hypothèses proposées par la Commission scolaire. Les résultats de cette préconsultation ont été transmis au conseil des commissaires.

Suite à l'exercice de la préconsultation et après analyse des résultats et de l'ensemble des données, deux hypothèses ont été retenues et sont soumises pour la période de consultation officielle. Chacun des conseils d'établissement pourra émettre sa recommandation en choisissant l'hypothèse qui lui convient, et ce, indépendamment de la décision des deux autres conseils d'établissement du secteur.

Mise en contexte (suite)

Vous trouverez dans les pages suivantes :

- Les principes directeurs;
- L'évolution de la clientèle et les prévisions de l'effectif au primaire à Mercier;
- Le portrait du découpage actuel;
- La description de chaque hypothèse de redécoupage;
- Les impacts de chaque hypothèse;
- Les échéanciers du processus de redécoupage;
- Un formulaire permettant à chaque conseil d'établissement de nous faire part officiellement de sa position.

Nous vous rappelons que ce formulaire devra parvenir à la Direction générale au plus tard le jeudi 8 juin 2018.

Note : La Direction générale a communiqué avec chaque direction d'établissement afin d'expliquer la position de la Commission scolaire à la suite des rapports reçus des conseils d'établissement dans le cadre de la période de préconsultation.

Principes directeurs

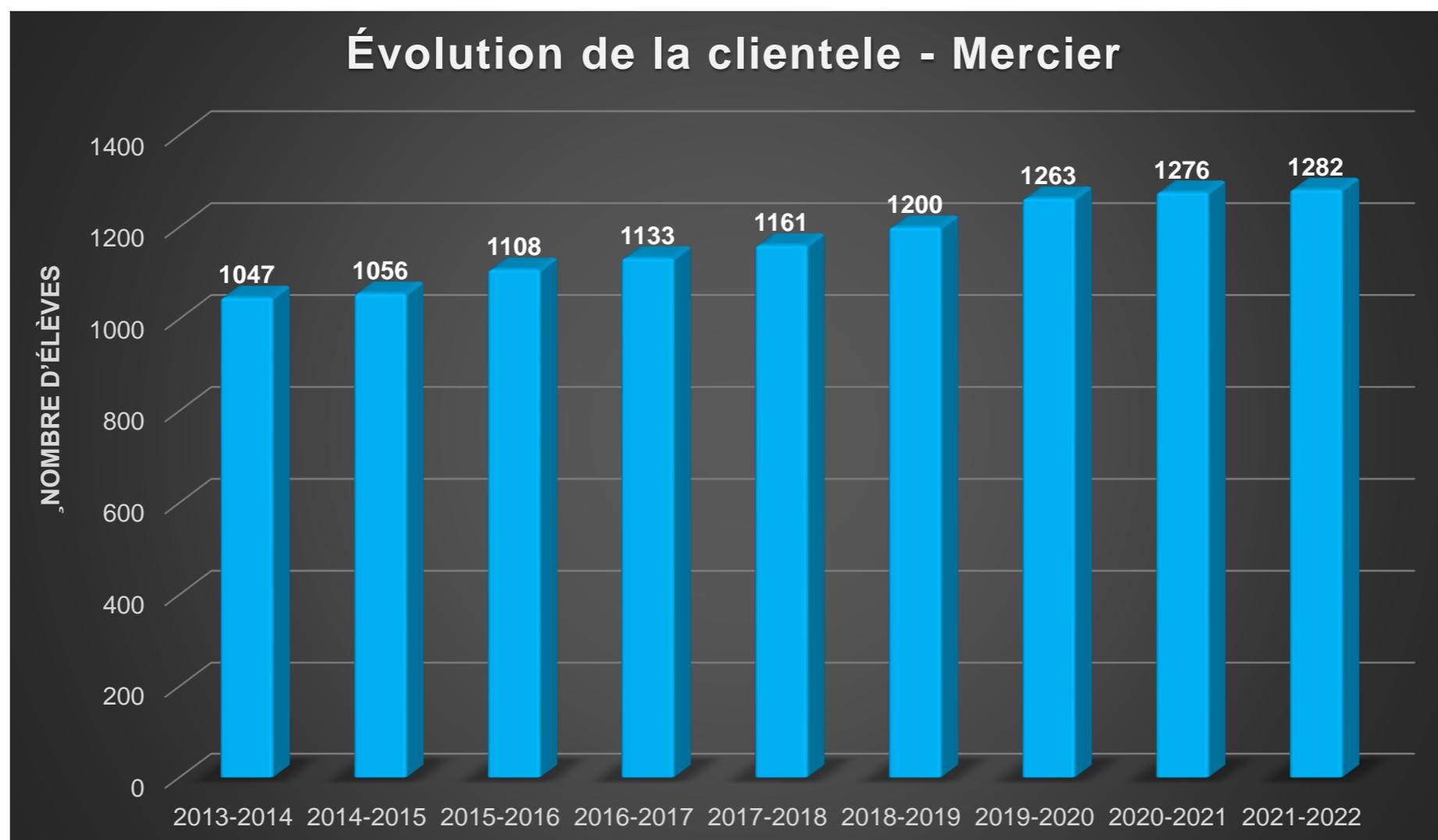
Après avoir analysé l'ensemble des scénarios présentés et considéré l'ensemble des commentaires et suggestions reçues des conseils d'établissement, le conseil des commissaires a retenu deux hypothèses de redécoupage des bassins géographiques en s'appuyant sur les principes suivants, sans nécessairement être en ordre de priorité:

- ❖ Respecter la capacité d'accueil de chaque école primaire afin d'assurer des services de qualité;
- ❖ Équilibrer, le plus possible, les territoires associés à chaque école primaire afin d'obtenir une meilleure répartition des bassins géographiques;
- ❖ Considérer les réalités entourant les élèves transportés ainsi que les marcheurs;
- ❖ Toucher, dans la mesure du possible, au plus petit nombre d'élèves;
- ❖ Tenir compte de la stabilité des groupes d'adaptation scolaire;
- ❖ Suite au redécoupage, permettre aux élèves de 6^e année qui seront touchés par le redécoupage de terminer leur primaire à leur école de quartier de l'année 2018-2019, si tel est le souhait des parents.

Évolution de la clientèle primaire de la ville de Mercier

	Clientèle réelle					Clientèle prévisionnelle			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Préscolaire	169	153	167	159	171	167	199	184	162
Primaire	878	903	941	974	990	1033	1064	1092	1120
total	1047	1056	1108	1133	1161	1200	1263	1276	1282

Données en provenance de la prévision du Ministère de l'éducation 2017-2018



Mercier – Informations actuelles

Écoles		Capacité d'accueil	Prévisions 2018-2019		Prévisions 2019-2020		Prévisions 2020-2021		Prévisions 2021-2022		Prévisions 2022-2023	
			Gr.	Écart/ locaux								
Saint-Joseph	Présc.	2	2	0	3	-1	3	-1	2	0	3	-1
	Prim.	12	11	1	11	1	11	1	12	0	11	1
		14	13	1	14	0	14	0	14	0	14	0
Saint-René	Présc.	4	5	-1	5	-1	5	-1	4	0	4	0
	Prim.	18	22	-4	24	-6	25	-7	26	-8	25	-7
	EHDA	4	4	0	4	0	4	0	4	0	4	0
		26	31	-5	33	-7	34	-8	34	-8	33	-7
Des-Bons-Vents	Présc.	2	3	-1	2	0	2	0	2	0	2	0
	Prim.	12	13	-1	15	-3	14	-2	14	-2	14	-2
		14	16	-2	17	-3	16	-2	16	-2	16	-2
SOUS-TOTAL	Présc.	8	10	-2	10	-2	10	-2	8	0	9	-1
MUNICIPALITÉ DE	Prim.	42	46	-4	50	-8	50	-8	52	-10	50	-8
MERCIER	EHDA	4	4	0	4	0	4	0	4	0	4	0
		54	60	-6	64	-10	64	-10	64	-10	63	-9

Note: Ce portrait de la situation actuelle ne considère pas l'agrandissement de l'école Saint-René et est élaboré à partir de la capacité d'accueil actuelle établie par le Ministère de l'éducation pour chacun des établissements.



Ville de
Mercier

Ville de Mercier

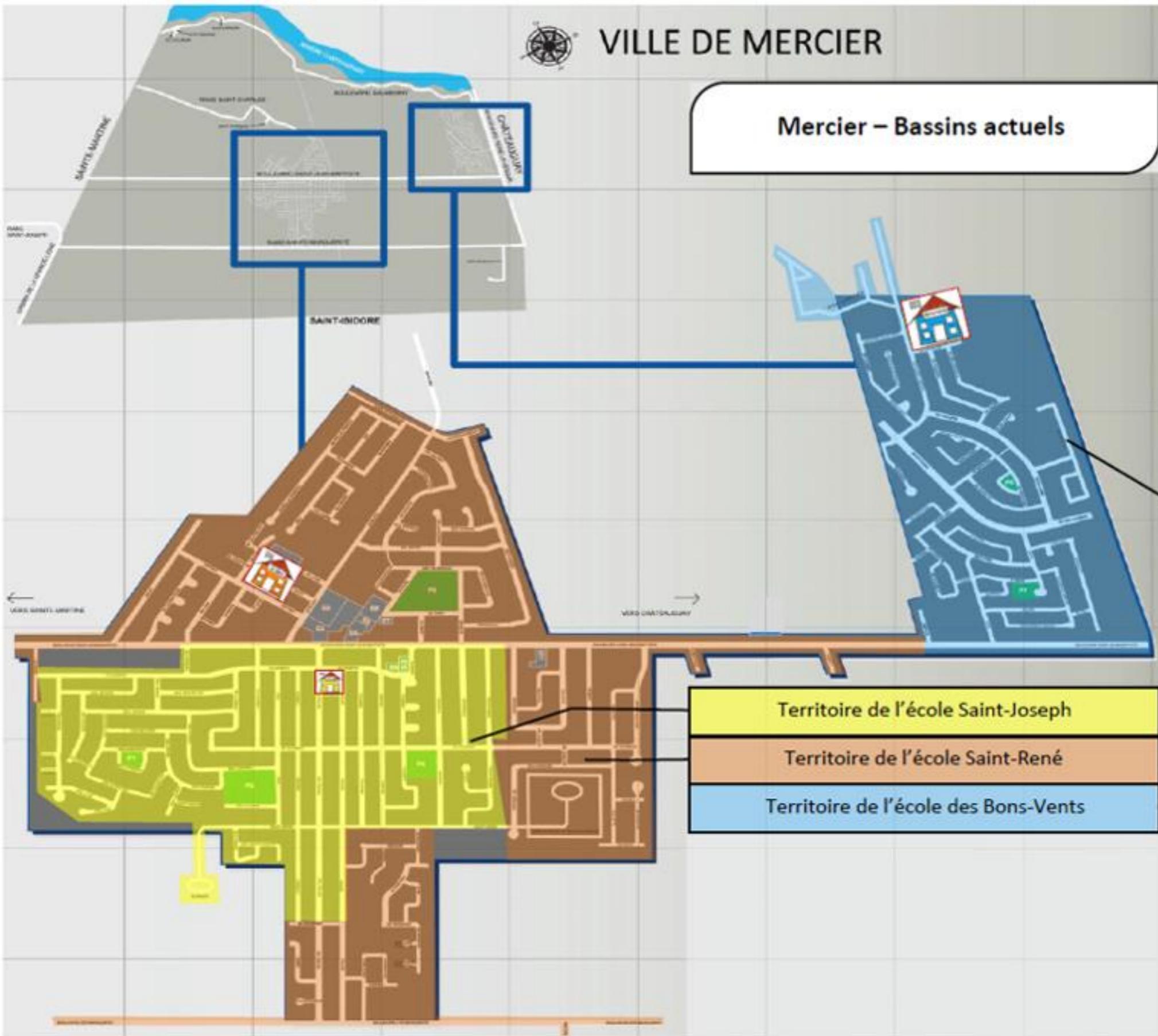
Bassins géographiques actuels

**École Saint-Joseph
École Saint-René
École des Bons-Vents**



VILLE DE MERCIER

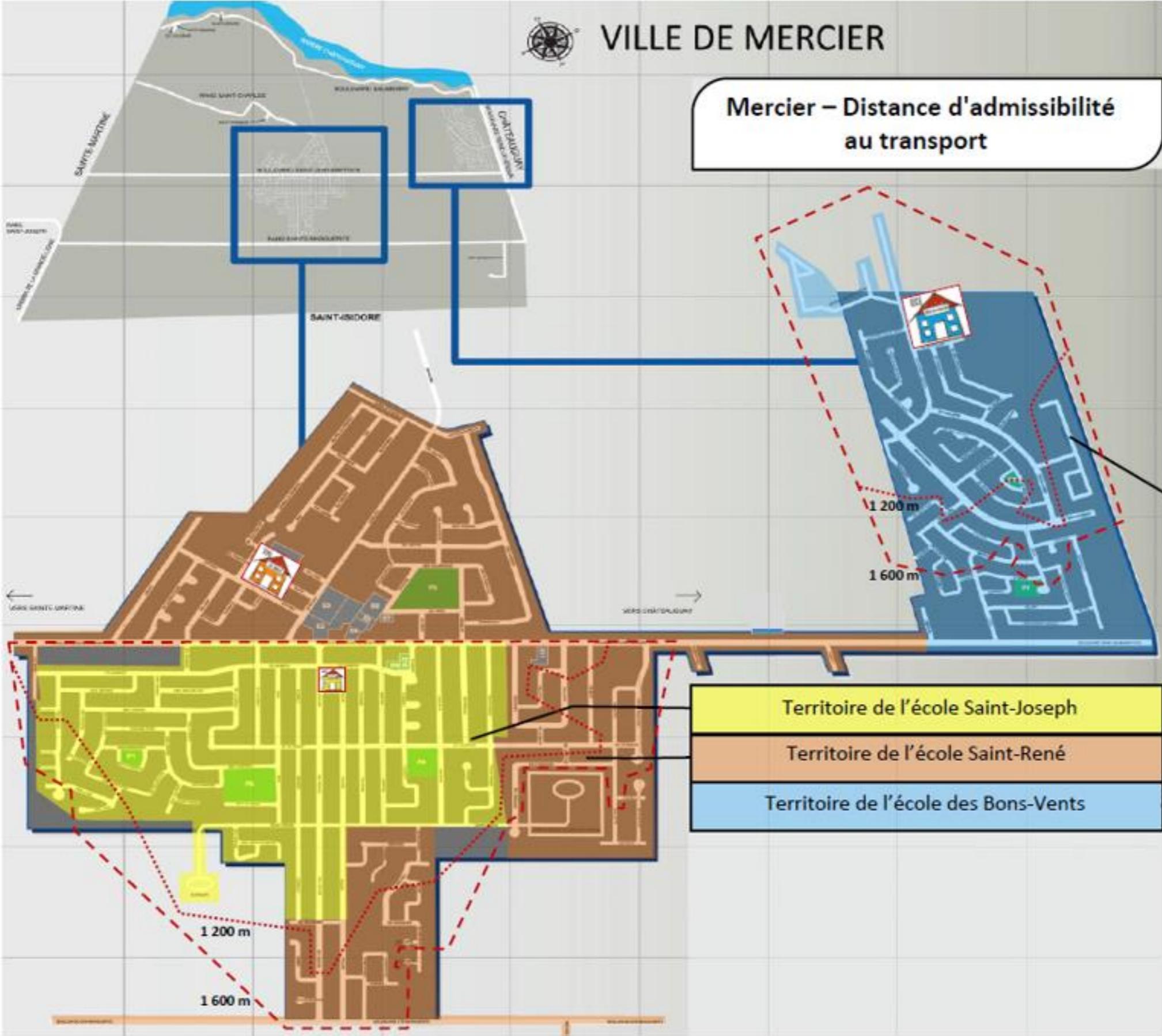
Mercier – Bassins actuels





VILLE DE MERCIER

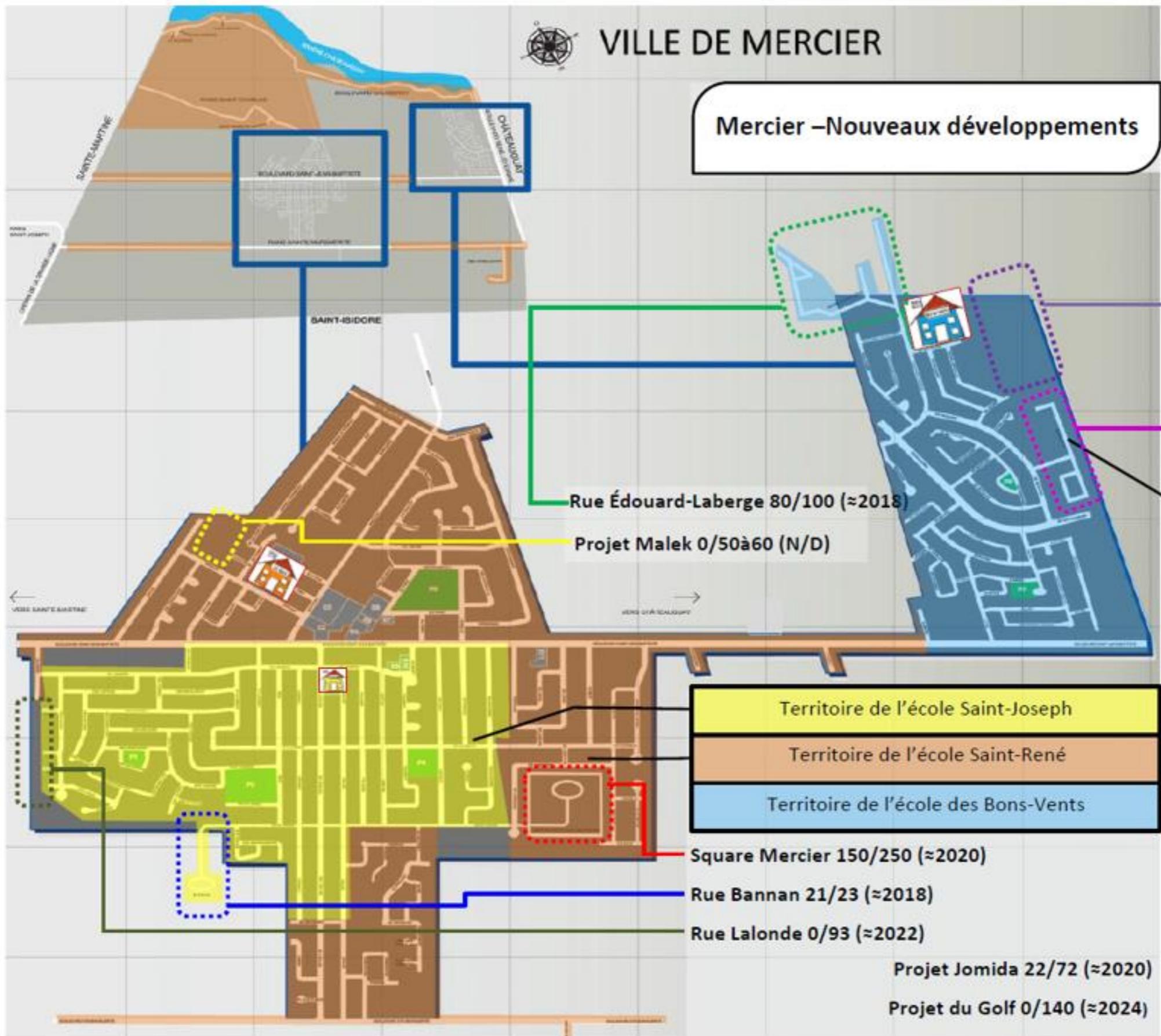
Mercier – Distance d'admissibilité au transport





VILLE DE MERCIER

Mercier – Nouveaux développements



Rue Édouard-Laberge 80/100 (≈2018)

Projet Malek 0/50à60 (N/D)

- Territoire de l'école Saint-Joseph
- Territoire de l'école Saint-René
- Territoire de l'école des Bons-Vents

Square Mercier 150/250 (≈2020)

Rue Bannan 21/23 (≈2018)

Rue Lalonde 0/93 (≈2022)

Projet Jomida 22/72 (≈2020)

Projet du Golf 0/140 (≈2024)

Scénario 1

Phase 1

Scénario 1 – Phase 1

Le scénario 1 se décline en deux phases. La première phase serait en application dès septembre 2019.

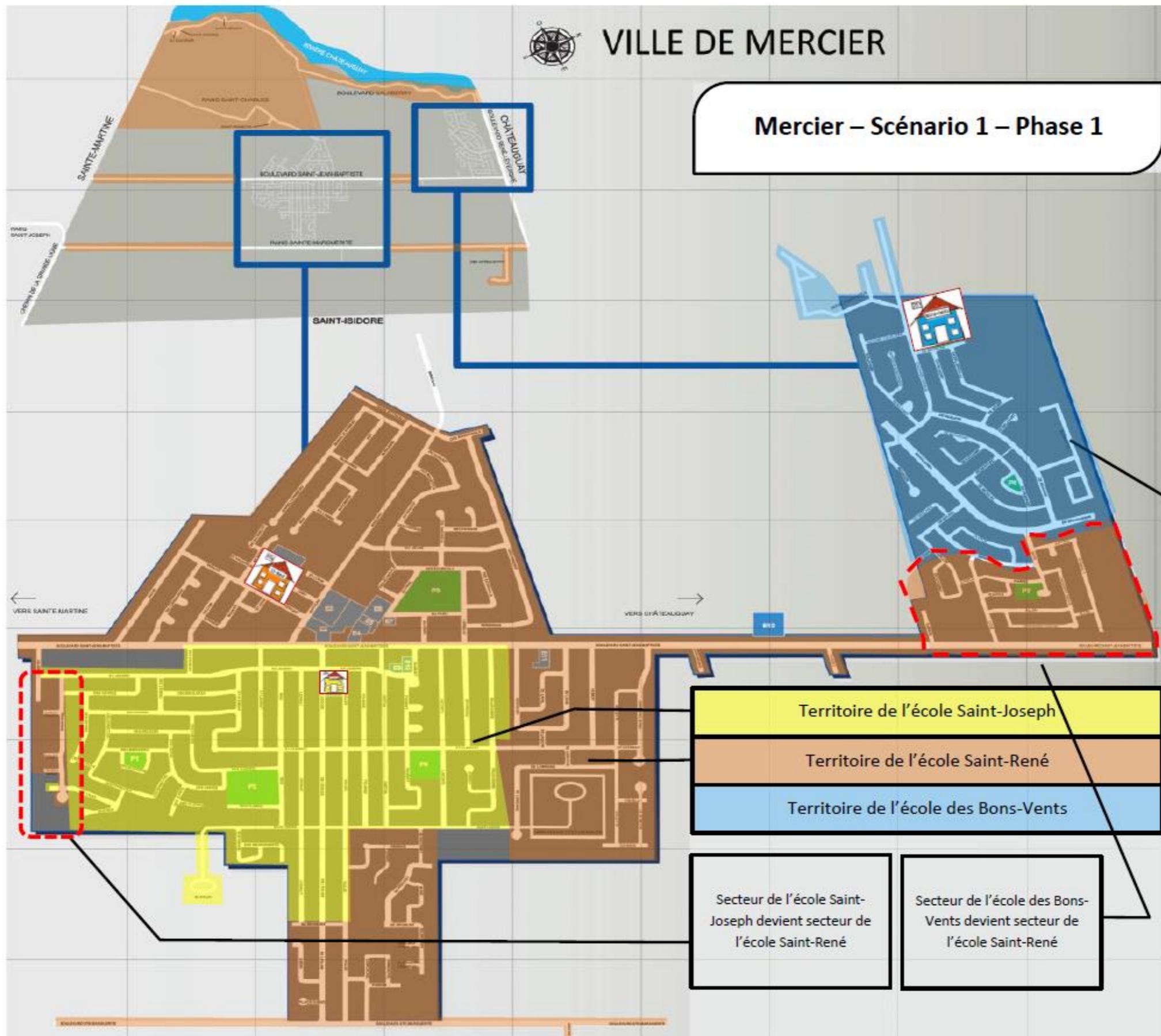
Phase 1:

- Redécoupage du bassin géographique de l'école Saint-Joseph qui a pour effet de diminuer le territoire de cette école et d'augmenter le territoire de l'école Saint-René;
- Redécoupage du bassin géographique de l'école des Bons-Vents qui a pour effet de diminuer le territoire de l'école des Bons-Vents et d'augmenter le territoire de l'école Saint-René.



VILLE DE MERCIER

Mercier – Scénario 1 – Phase 1



Scénario 1 – Phase 1

Augmentation du territoire de l'école Saint-René et diminution des territoires de l'école Saint-Joseph et de l'école des Bons-Vents

École Saint-Joseph

Territoire actuel moins les rues:

Rue Desparois, rue Juliette-Pitre, rue Léandre-Gagnier, rue Rosalie-Brunet et rue Saint-Joseph (1082 et plus).

École des Bons-Vents

Territoire actuel moins les rues:

Croissant Argus, rue Allan, rue Côté, rue d'Amos, rue d'Amqui, rue de Carillon (excluant 47-62), rue de Chambly, rue Jupiter, rue Sambault, rue Mars, rue Garand et Boulevard Saint-Jean-Baptiste (164 à 266 pairs / 121 à 263 impairs).

École Saint-René

Territoire actuel plus les rues:

Rue Desparois, rue Juliette-Pitre, rue Léandre-Gagnier, rue Rosalie-Brunet, rue Saint-Joseph (1082 et plus), Croissant Argus, rue Allan, rue Côté, rue d'Amos, rue d'Amqui, rue de Carillon (excluant 47-62), rue de Chambly, rue Jupiter, rue Sambault, rue Mars, rue Garand et Boulevard Saint-Jean-Baptiste (164 à 266 pairs / 121 à 263 impairs).

Scénario 1 – Phase 1

Écoles		Capacité d'accueil	Prévisions 2019-2020		Prévisions 2020-2021		Prévisions 2021-2022		Prévisions 2022-2023	
			Gr.	Écart/ locaux						
Saint-Joseph	Présc.	2	3	-1	3	-1	2	0	3	-1
	Prim.	12	10	2	10	2	11	1	10	2
		14	13	1	13	1	13	1	13	1
Saint-René	Présc.	6	6	0	6	0	5	1	4	2
	Prim.	30	27	3	28	2	29	1	29	1
	EHDA	4	4	0	4	0	4	0	4	0
		40	37	3	38	2	38	2	37	3
Des-Bons-Vents	Présc.	2	2	0	2	0	2	0	3	-1
	Prim.	12	12	0	12	0	11	1	11	1
		14	14	0	14	0	13	1	14	0
SOUS-TOTAL	Présc.	10	11	-1	11	-1	9	1	10	0
MUNICIPALITÉ DE	Prim.	54	49	5	50	4	51	3	50	4
MERCIER	EHDA	4	4	0	4	0	4	0	4	0
		68	64	4	65	3	64	4	64	4

Scénario 1

Phase 2

Scénario 1 – Phase 2

La deuxième phase serait en application seulement si elle s'avère nécessaire, soit à partir du moment où l'augmentation de la clientèle dans le secteur de l'école des Bons-Vents fait en sorte que le redécoupage appliqué à la phase 1 ne permet plus d'accueillir l'ensemble de la clientèle à l'école des Bons-Vents.

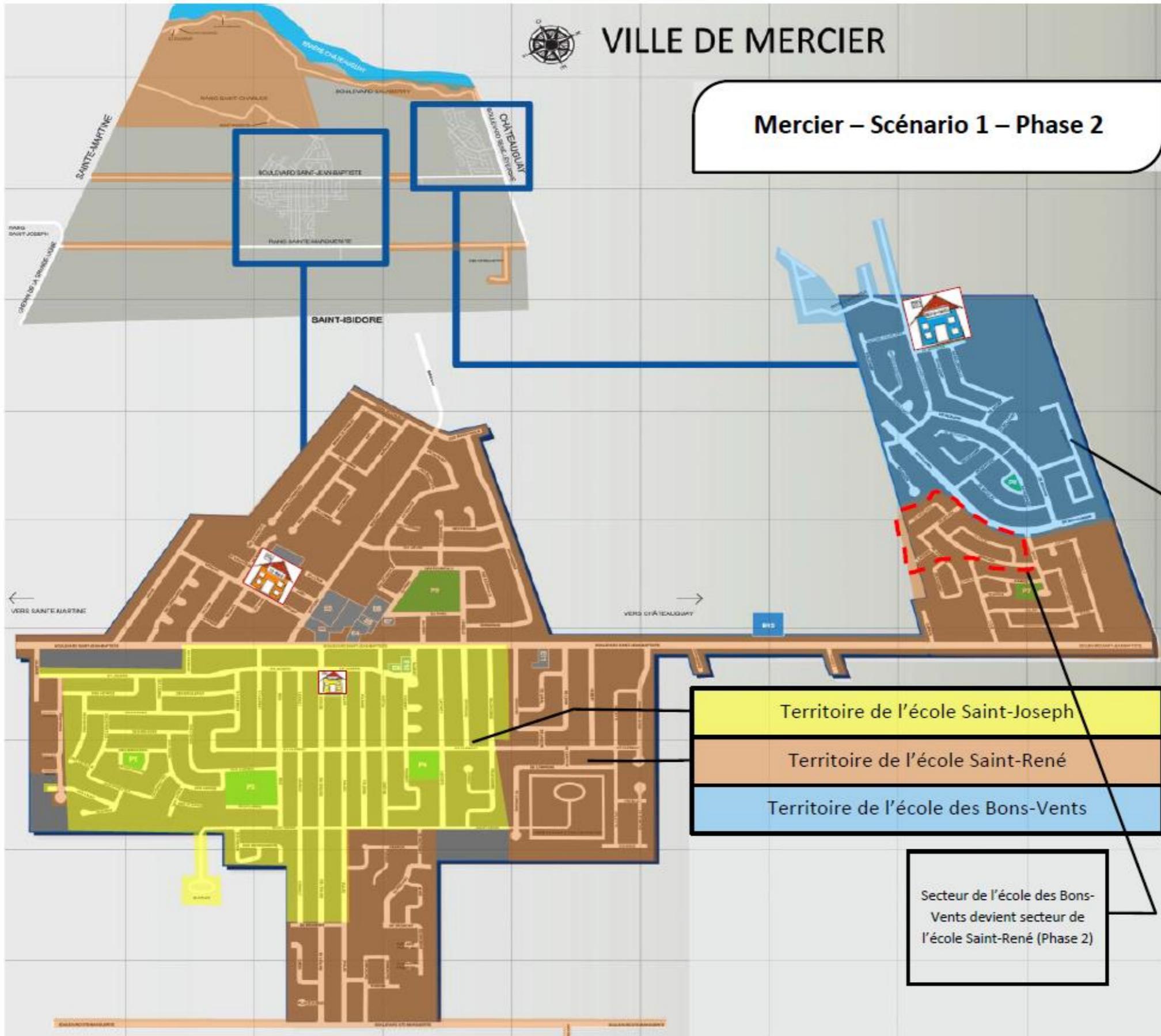
Phase 2:

- Redécoupage du bassin géographique de l'école des Bons-Vents qui a pour effet de diminuer le territoire de l'école des Bons-Vents et d'augmenter le territoire de l'école Saint-René.



VILLE DE MERCIER

Mercier – Scénario 1 – Phase 2



Scénario 1 – Phase 2

Augmentation du territoire de l'école Saint-René et diminution des territoires de l'école Saint-Joseph et de l'école des Bons-Vents

École Saint-Joseph

Même territoire que la phase 1

École des Bons-Vents

Territoire de la phase 1 moins les rues:

Rue de Berthier, rue de Beloeil, rue de Carillon (47 à 62), rue Laurier, rue Pluton et rue Mercure.

École Saint-René

Territoire de la phase 1 plus les rues :

Rue de Berthier, rue de Beloeil, rue de Carillon (47 à 62), rue Laurier, rue Pluton et rue Mercure.

Scénario 2

Phase 1

Scénario 2 – Phase 1

Le scénario 2 se décline en deux phases. La première phase serait en application dès septembre 2019.

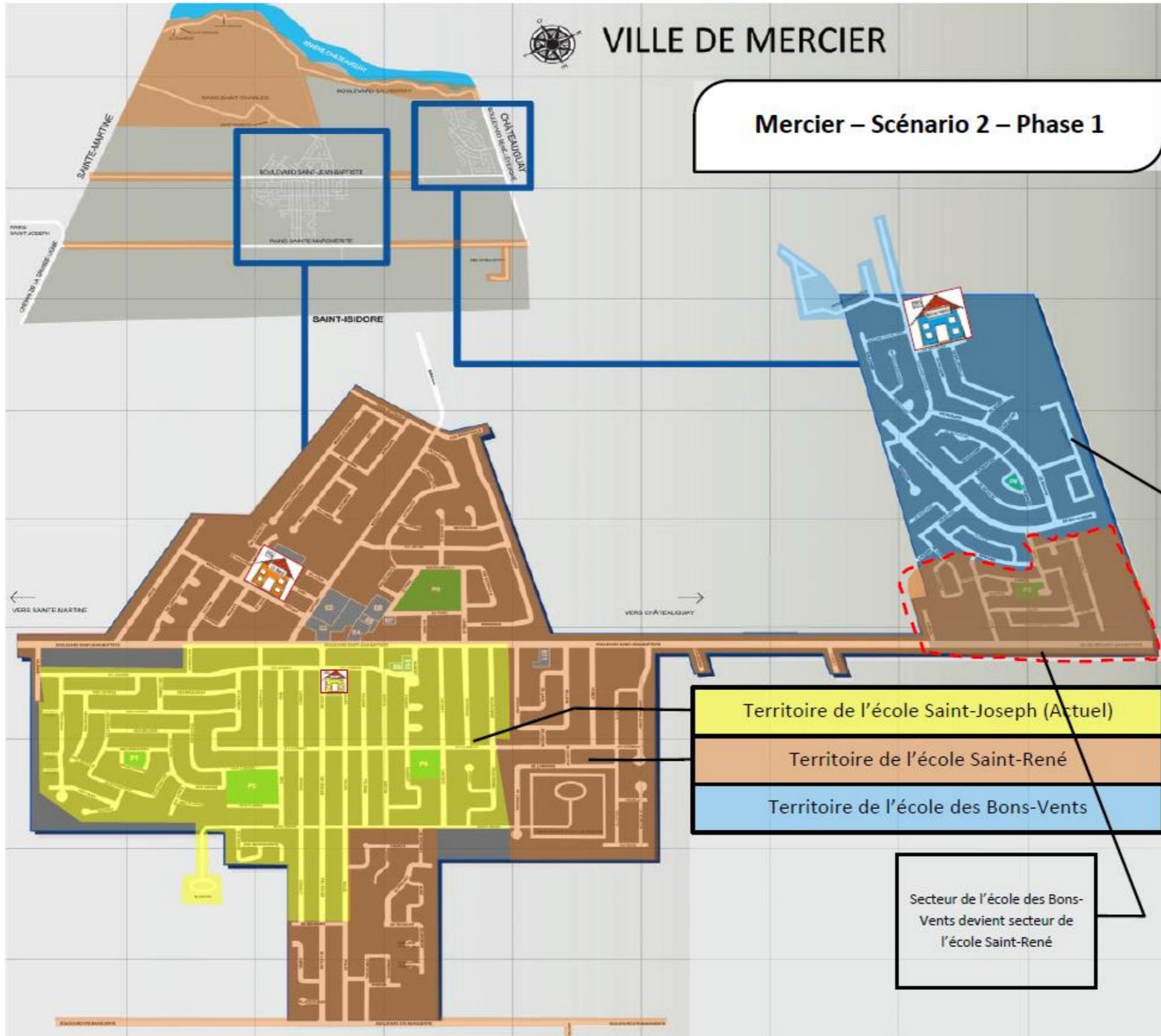
Phase 1:

- L'école Saint-Joseph conserve son bassin géographique actuel. Le prolongement éventuel de la rue Lalonde s'ajoutera au territoire de l'école Saint-René;
- Redécoupage du bassin géographique de l'école des Bons-Vents qui a pour effet de diminuer le territoire de l'école des Bons-Vents et d'augmenter le territoire de l'école Saint-René.



VILLE DE MERCIER

Mercier – Scénario 2 – Phase 1



Scénario 2 – Phase 1

Augmentation du territoire de l'école Saint-René et diminution du territoire de l'école des Bons-Vents.

École Saint-Joseph

Territoire actuel

École des Bons-Vents

Territoire actuel moins les rues:

Croissant Argus, rue Allan, rue Côté, rue d'Amos, rue d'Amqui, rue de Carillon (excluant 47-62), rue de Chambly, rue Jupiter, rue Sambault, rue Mars, rue Garand et Boulevard Saint-Jean-Baptiste (164 à 266 pairs / 121 à 263 impairs).

École Saint-René

Territoire actuel plus les rues:

Croissant Argus, rue Allan, rue Côté, rue d'Amos, rue d'Amqui, rue de Carillon (excluant 47-62), rue de Chambly, rue Jupiter, rue Sambault, rue Mars, rue Garand et Boulevard Saint-Jean-Baptiste (164 à 266 pairs / 121 à 263 impairs).

Scénario 2 – Phase 1

Écoles		Capacité d'accueil	Prévisions 2019-2020		Prévisions 2020-2021		Prévisions 2021-2022		Prévisions 2022-2023	
			Gr.	Écart/ locaux						
Saint-Joseph	Présc.	2	3	-1	3	-1	2	0	3	-1
	Prim.	12	11	1	11	1	12	0	11	1
		14	14	0	14	0	14	0	14	0
Saint-René	Présc.	6	6	0	5	1	5	1	4	2
	Prim.	30	26	4	27	3	27	3	26	4
	EHDAA	4	4	0	4	0	4	0	4	0
		40	36	4	36	4	36	4	34	6
Des-Bons-Vents	Présc.	2	2	0	2	0	2	0	2	0
	Prim.	12	12	0	12	0	11	1	11	1
		14	14	0	14	0	13	1	13	1
SOUS-TOTAL	Présc.	10	11	-1	10	0	9	1	9	1
MUNICIPALITÉ DE	Prim.	54	49	5	50	4	50	4	48	6
MERCIER	EHDAA	4	4	0	4	0	4	0	4	0
		68	64	4	64	4	63	5	61	7

Scénario 2

Phase 2

Scénario 2 – Phase 2

La deuxième phase serait en application seulement si elle s'avère nécessaire, soit à partir du moment où l'augmentation de la clientèle dans le secteur de l'école des Bons-Vents fait en sorte que le redécoupage appliqué à la phase 1 ne permet plus d'accueillir l'ensemble de la clientèle à l'école des Bons-Vents.

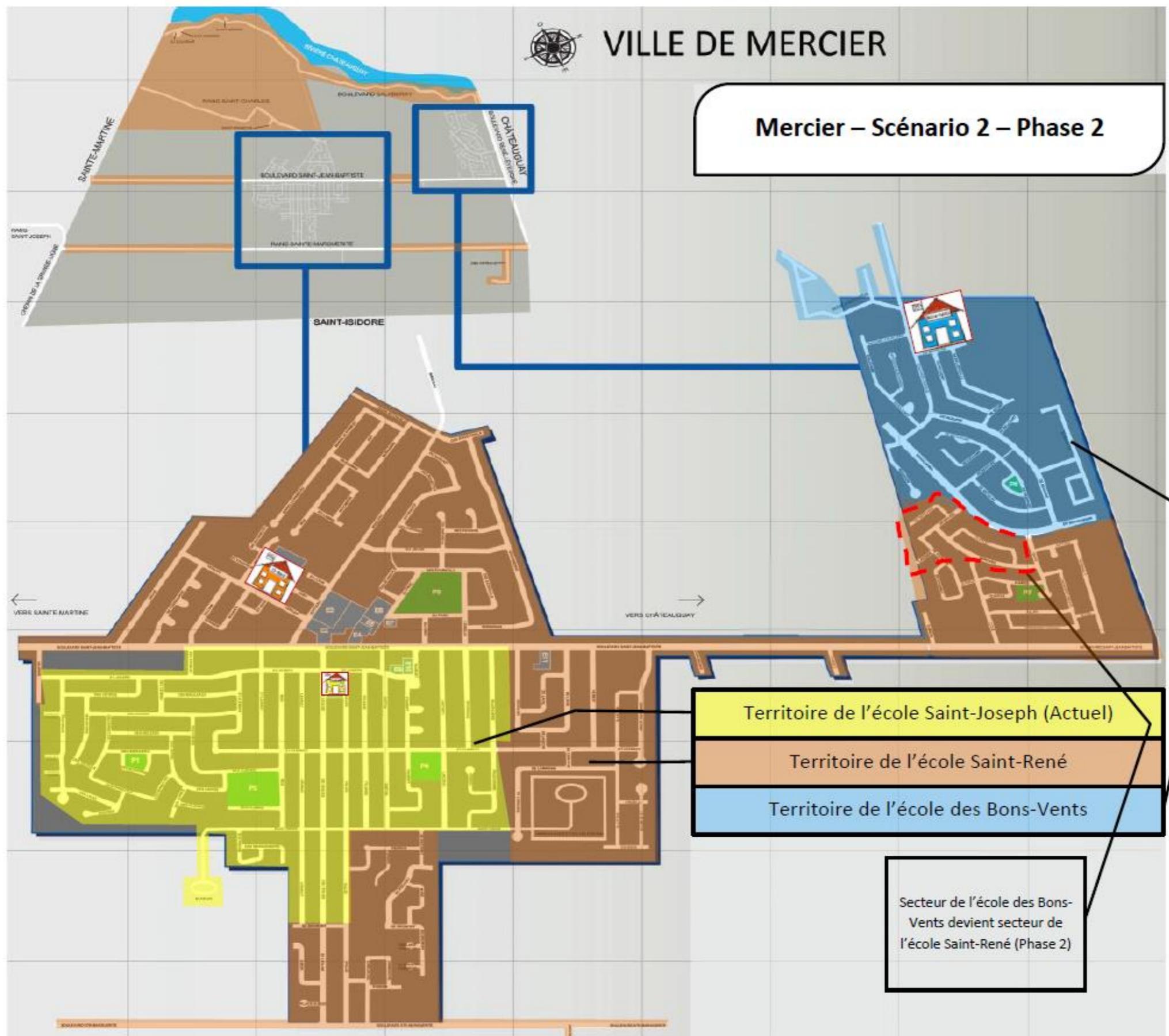
Phase 2:

- Redécoupage du bassin géographique de l'école des Bons-Vents qui a pour effet de diminuer le territoire de l'école des Bons-Vents et d'augmenter le territoire de l'école Saint-René.



VILLE DE MERCIER

Mercier – Scénario 2 – Phase 2



- Territoire de l'école Saint-Joseph (Actuel)
- Territoire de l'école Saint-René
- Territoire de l'école des Bons-Vents

Secteur de l'école des Bons-Vents devient secteur de l'école Saint-René (Phase 2)

Scénario 2 – Phase 2

Augmentation du territoire de l'école Saint-René et diminution du territoire de l'école des Bons-Vents.

École Saint-Joseph

Même territoire que la phase 1

École des Bons-Vents

Territoire de la phase 1 moins les rues:

Rue de Berthier, rue de Beloeil, rue de Carillon (47 à 62), rue Laurier, rue Pluton et rue Mercure.

École Saint-René

Territoire de la phase 1 plus les rues :

Rue de Berthier, rue de Beloeil, rue de Carillon (47 à 62), rue Laurier, rue Pluton et rue Mercure.

Mouvement de la clientèle de 2019-2020

Élèves touchés par le redécoupage

Hypothèses	École Saint-Joseph				École des Bons-Vents				École Saint-René			
	Précolaire (prévision)	1 ^{er} année à 5 ^e année	6 ^e année	Total pour Saint-Joseph	Précolaire (prévision)	1 ^{er} année à 5 ^e année	6 ^e année	Total pour des Bons-Vents	Précolaire (prévision)	1 ^{er} année à 5 ^e année	6 ^e année	Total pour Saint-René
Scénario 1 phase 1	12	26	4	42	9	55	11	75	0	0	0	0
Scénario 2 phase 1	0	0	0	0	9	55	11	75	0	0	0	0

Statistiques sur le transport

Écoles		Actuel 2018-2019	Estimé avec clientèle 2019-2020	
			Scénario 1 phase 1	Scénario 2 phase 1
Saint-Joseph	Marcheurs	210	199	220
	Transportés	49	30	49
	TOTAL	259	229	269
Saint-René	Marcheurs	303	359	359
	Transportés	238	355	315
	EHDAA	28	28	28
	TOTAL	569	742	702
Des Bons-Vents	Marcheurs	244	247	247
	Transportés	94	24	24
	TOTAL	335	271	271

Cheminement de dossier et processus de consultation

(exercice de préconsultation et de consultation)

Soirée d'information	19 mars 2018
Période de préconsultation	19 mars au 19 avril 2018
Décision du conseil des commissaires pour l'autorisation des hypothèses qui seront présentées en consultation	8 mai 2018
Période officielle de consultation	8 mai au 8 juin 2018
Décision du conseil des commissaires	Septembre 2018

Période de préconsultation et de consultation

Période de préconsultation et de consultation

Objectif de la période de préconsultation

(19 mars au 19 avril 2018)

- ➔ Recevoir, s'il y a lieu, de la part des conseils d'établissement, des avis au regard des hypothèses proposées par la Commission scolaire;
- ➔ Recevoir, s'il y a lieu, de nouvelles hypothèses qui, une fois validées, seront présentées au conseil des commissaires.

Objectif de la période de consultation officielle

(8 mai au 8 juin 2018)

Période pendant laquelle les milieux seront appelés à se prononcer sur la ou les hypothèse(s) retenue (s) par le conseil des commissaires.

Rapport de consultation

REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE MERCIER

RAPPORT DE CONSULTATION

Nom de l'école : _____

Hypothèse retenue :

HYPOTHÈSE __

HYPOTHÈSE __

Commentaires (s'il y a lieu) :

Nom de la présidence du conseil d'établissement en lettres moulées

Signature de la présidence du conseil d'établissement